

Réponse de THIER

Monsieur Philippot m'a transmis votre courriel du 15 juin concernant la rediffusion de l'émission « Devoir d'enquête » consacrée au dossier Hissel.

Il s'agit apparemment d'une lettre circulaire puisque la RTBF a reçu plusieurs courriels au contenu rigoureusement identique.

Pour autant que de besoin, je vous précise que cette rediffusion s'inscrit pleinement dans les choix éditoriaux de la RTBF dont la mission est d'informer ses téléspectateurs sur toute question d'intérêt public, en totale indépendance et dans le respect des droits de chacun.

Veuillez croire en l'expression de mes sentiments distingués.

Françoise de THIER

Médiation RTBF

Médiatrice

Boîte 030 - Local 9M53

Boulevard Auguste Reyers, 52 1044 Bruxelles

email: mediation@rtbf.be